



Le Saint-Siège

DISCOURS DE JEAN-PAUL II À L'UNION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DE LA PRESSE

Jeudi, 25 septembre 1980

Chers Amis,

1. Je suis très heureux de vous accueillir dans cette maison. C'est en effet pour moi un motif tout spécial de satisfaction que vous ayez voulu célébrer à Rome votre XII Congrès Mondial. Cela vous donne aussi l'occasion d'une rencontre avec le Pape, vous qui êtes les représentants catholiques les plus qualifiés de l'information et de la presse.

Vous vous trouvez au cœur même de ce qui fait la trame de la société et votre mission y est d'y favoriser les valeurs et les droits qui permettent à l'homme de grandir, et, dans le même temps, d'édifier la société elle-même. Comme catholiques, il vous appartient d'y exercer une responsabilité de membres du peuple de Dieu, toujours soucieux de plus de liberté, de vérité et d'amour fraternel.

2. Comme thème d'étude de ce XII Congrès mondial de l'UCIP, vous avez retenu: "Une presse pour une société de communication". Thème qui pourrait paraître théorique au premier aspect, mais qui est en réalité riche d'applications pratiques pour l'avenir de l'homme. Grâce à la presse, et de plus en plus, ce ne sont pas seulement des élites restreintes, mais des groupes toujours plus larges, dans la plupart des pays, qui voient apparaître de nouvelles formes de connaissance de la réalité, des relations d'un type nouveau entre les individus et les sociétés, par l'entremise de cet instrument qui, en quelque sorte, prolonge la pensée et le sentiment d'un chacun.

Certes, cela ne va pas sans risques, et il faut avoir la lucidité et le courage de les évaluer. Risques d'écraser les libertés de l'individu, de la famille, des communautés; risque de considérer l'argent, le pouvoir, les idéologies, comme des valeurs suprêmes. Tout cela met en danger la dignité de l'homme. Mais si grands soient-ils, ces risques ne doivent pas nous effrayer. Il ne faut pas nous

laisser impressionner par une vision trop négative au détriment de l'importance extraordinaire que revêt le fait, pour notre société, d'être précisément une société de communication.

3. Je préfère donc attirer votre attention sur les précautions utiles pour avancer lucidement dans votre tâche. C'est un bien, aux yeux de l'Eglise, que l'homme soit inséré dans une société de communication, car les moyens nécessaires à celle-ci peuvent aider à la réalisation des plans de la Providence divine. Dans ce domaine, c'est donc à l'espérance que vous êtes invités, même s'il vous faut vous montrer lucides et vigilants: la presse et les moyens de communication sociale en général peuvent et doivent servir à favoriser de façon nouvelle la compréhension entre les hommes et les sociétés et l'amour fraternel lui-même.

Votre document préparatoire vous invitait précisément à vous interroger, dans le détail, sur la contribution que la presse apporte, en fait, aux valeurs de la communication: écoute, information réciproque, échange, communion, participation, engagement au service des autres, bref tout ce qui va faire que les hommes se connaissent mieux, s'apprécient mieux et collaborent mieux.

Cette compréhension et cette ouverture aux autres, qui font partie intégrante de l'amour que le chrétien doit toujours aux personnes, ne signifient évidemment pas que les idées ou les attitudes seront considérées comme également admissibles: les journalistes catholiques demeurent responsables d'une éducation exigeante, permettant aux lecteurs de découvrir, de désirer et de rechercher l'attitude la meilleure, la plus juste, la plus conforme à la vérité, la plus bénéfique, pour eux et pour la société. Je pense que votre Congrès vous aura aidés à approfondir ces problèmes très importants et à éclairer votre route.

4. Ce progrès dans la communication est d'ailleurs l'objectif partiellement, mais heureusement réalisé par les organismes les plus autorisés de la société internationale - je pense en particulier à l'UNESCO que j'ai eu le plaisir de visiter récemment avec une grande satisfaction. Ce but est aussi le vôtre lorsque vous le définissez avec raison dans vos documents comme "un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication". Loin d'y être étrangère, l'Eglise, dont vous êtes membres actifs, doit y participer.

S'il est vrai que souvent l'erreur, l'esclavage de l'homme peuvent provenir du mésusage des technologies modernes que l'information suppose aujourd'hui, il ne faut pas, pour autant, les rejeter globalement, mais dénoncer seulement l'abus qui peut en être fait par ceux qui s'en servent indignement. Car, pour que ces techniques remplissent le rôle que la Providence leur a assigné, il est requis de respecter les droits sacrés de l'homme dans ce domaine: droit de savoir et de communiquer la vérité dans sa richesse aux nombreuses facettes, en tenant compte des aspirations, de la condition et des besoins de chacun; droit au dialogue et au débat politique; droit au respect de la vie privée de chacun; et beaucoup d'autres qui apparaissent plus clairement au fur et à mesure de l'évolution de la société moderne.

Il s'agit de contribuer à l'édification de l'homme, à laquelle s'attache la réflexion de votre Congrès. Est-il besoin de le souligner: les moyens de communication sociale sont précisément des moyens "sociaux" de communication. Ils doivent respecter et servir les besoins et les droits des sociétés, des familles, des individus, en particulier en ce qui concerne la culture et l'éducation, au lieu de se soumettre aux lois de l'intérêt, du sensationnel ou du résultat immédiat[1].

5. Les moyens que vous représentez ont aussi l'avantage de pouvoir offrir directement et dans son authenticité la parole libératrice de l'Évangile. L'Église se réjouit d'en disposer pour son apostolat. Aujourd'hui comme hier, c'est toujours un devoir, pour les communautés chrétiennes dans les diocèses, comme au plan national et au plan international, de poursuivre et d'intensifier leur effort pour promouvoir des moyens d'information qui soient propres à l'Église, afin que soient transmises, librement et avec souci d'exactitude, des informations sur la vie interne de l'Église et sur ses activités, ainsi que la parole et l'enseignement des Successeurs des apôtres. J'ai noté avec satisfaction que vous avez commencé, dans un pré-congrès, à étudier les problèmes de la presse catholique dans les pays en développement, où son rôle est en effet capital. La presse doit toujours se caractériser par sa capacité à interpeller l'individu, à transmettre un message que réclame la conscience, et en fournissant des critères pour la formation d'une opinion publique véritable.

Les chrétiens sont appelés à travailler avec ardeur et avec constance, à faire de cet idéal une réalité effective, qu'ils soient au service de la presse catholique, à laquelle l'Église attache tant de prix, ou qu'ils collaborent à la presse dite neutre. Ces deux champs d'activité sont comme l'endroit et l'envers d'un même apostolat.

A vous-mêmes, membres de l'Union Catholique Internationale de la Presse, plus conscients des problèmes de l'humanité tout entière, il est demandé un effort particulier pour réajuster continuellement votre action et donc pour perfectionner toujours davantage votre Organisation.

C'est un labeur exigeant, mais qui doit être imprégné de confiance dans la capacité de l'homme à surmonter les difficultés et les contradictions de l'âge présent, par les moyens de communication sociale qui lui sont offerts, pourvu qu'il s'attache à respecter d'abord les droits de Dieu dans le cœur de l'homme. Il peut alors compter sur sa grâce.

C'est cette assistance de l'Esprit de Vérité et d'Amour que j'implore sur vous tous. En vous assurant de ma confiance, en vous redisant mes encouragements, je vous donne de tout cœur la Bénédiction Apostolique, et je bénis avec vous ceux qui vous sont chers, en particulier vos familles.

[1] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Allocutio ad UNESCO habita, 16, die 2 iun. 1980: Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, III, 1 (1980) 1649.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana